



Les règles de vie du Pédibus

En tant qu'enfant membre d'un Pédibus:

1. J'arrive à l'heure à l'arrêt Pédibus prévu.
2. Je me mets 2 par 2 et je marche sur le trottoir.
3. Je marche calmement, sans gêner les autres.
4. J'écoute ce que la conductrice ou le conducteur me dit et je lui obéis.
5. J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que la conductrice ou le conducteur me dise de traverser.
6. Au départ de l'école, j'attends au point de regroupement.
7. Si je rate le Pédibus, je retourne d'où je viens.

Nom : _____

Prénom : _____